La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

PROFIL DES COMPÉTENCES

PRÉSIDENCE

Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Née en 1945 d'un besoin d'unité des cercles francophones de l'époque, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique est devenue, grâce à son action et à la participation active de ses membres, l'organisme porte-parole de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Regroupant aujourd'hui une quarantaine d'organismes francophones, la FFCB favorise la concertation entre ses membres, et la collaboration entre la société civile francophone et ses nombreux alliés, en plus d'offrir des services d'appui dans les domaines clés pour le développement de la communauté francophone.

Elle représente ses membres et les citoyens francophones de la province auprès des pouvoirs publics dans une vision de respect et de promotion de la dualité linguistique et des communautés de langue officielle.

La FFCB est membre de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada et participe activement à l'essor de la francophonie à l'échelle nationale.

La présidence pourra compter sur un CA engagé de 9 personnes, et sur une équipe professionnelle et impliquée pour le bien-être et le développement de la communauté francophone. La planification stratégique de la Fédération 2021-2026 donne des indications aux candidats et candidates sur les orientations que le CA souhaite prendre pour les prochaines années (voir ci-après).

La concertation communautaire et l'esprit fédérateur sont clés pour bien assumer cette fonction, ainsi que la capacité à se projeter dans l'avenir et à incarner une vision pour la Fédération et la communauté. La présidence est porte-parole officiel de la Fédération, et est amenée à s'exprimer régulièrement devant les médias, et le public en général.

1575, 7e Avenue Ouest, bureau 101
Vancouver (C.-B.) V6J 1S1
Téléphone : 604 732 1420
Courriel : ffcb@ffcb.ca
Site internet : ffcb.ca

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Principales responsabilités de la présidence :

La présidence est le responsable légal de l'organisme. Elle remplit les fonctions relevant ordinairement de la présidence ou prévues par les Statuts et Règlements, notamment :

1. Est la principale porte-parole pour toute déclaration officielle de La Fédération. Les enjeux et positions de la FFCB sont déterminés en collaboration avec la direction générale et le conseil d'Administration, en lien avec les membres de la Fédération et la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA);
2. Est de droit, membre de tous les comités et instances de concertation (en particulier le CCP et la Table de recommandations);
3. Représente la FFCB dans les instances de la FCFA (en général, 3 rencontres par an à Ottawa, en plus de plusieurs rencontres virtuelles dans l'année);
4. Préside les réunions du conseil d'administration, de l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire, et du Rendez-vous des membres (mais peut toutefois déléguer la présidence des assemblées sur approbation des membres); elle en signe également les procès-verbaux, conjointement avec la direction générale;
5. Assure le respect des Statuts et Règlements et l'exécution de toute résolution de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique;
6. Est le ou la responsable hiérarchique directe de la direction générale.

Caractéristiques personnelles / compétences recherchées :

- Connaître et être à l'aise de promouvoir la mission de la FFCB;
- Avoir à cœur les intérêts de l'ensemble de la communauté francophone;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être intéressée aux questions politiques et à l'actualité;
- Être capable de prendre des décisions;
- Avoir des qualités de leader (vision à long terme, motivation, information, éducation);
- Avoir des qualités d'ambassadeur (diplomatie, sensibilité aux besoins, capacité de représentation);
- Être capable de prendre des initiatives;
- Être capable de comprendre et de pouvoir faire respecter les règles de procédure et de fonctionnement;

1575, 7e Avenue Ouest, bureau 101
Vancouver (C.-B.) V6J 1S1
Téléphone : 604 732 1420
Courriel : ffcb@ffcb.ca
Site internet : ffcb.ca

- Être intéressé aux questions qui préoccupent les francophones de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au pays;
- Être capable de solidarité dans les décisions et de respect de la confidentialité;
- Être à l'aise d'expliquer et de justifier les décisions du conseil d'administration;
- Comprendre l'importance de l'imputabilité et de la transparence dans les relations avec les membres, le public et le gouvernement.

Conditions essentielles :

Les candidatures proposées doivent être des membres en règle d'un organisme membre actif ou de soutien de la Fédération et avoir œuvré pendant au moins deux ans au sein de la communauté francophone de la Colombie-Britannique et avoir siégé à un conseil d'administration. Aucun(e) employé(e) rémunéré(e) d'un organisme membre actif ou de soutien de la FFCB ne peut postuler à un poste au sein du conseil d'administration de la FFCB.

Éléments à retenir :

- La fonction de présidence à la FFCB exige une bonne flexibilité puisque les horaires de travail peuvent fluctuer;
- La présidence est appelée à se déplacer plusieurs fois dans l'année en province et à Ottawa;
- La présidence peut avoir à se rendre à une rencontre politique au pied levé;
- La présidence travaille de très près avec la direction générale de l'organisme;
- Il s'agit d'un poste essentiellement de bénévole.

Conditions d'éligibilité :

- Habiter en Colombie Britannique
- Être un membre en règle d'un organisme membre de la FFCB
- Avoir siégé pendant au moins 2 ans au sein d'un conseil d'administration d'un OSBL
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être un employé d'un organisme membre de la FFCB ni de la FFCB
- Ne pas avoir été employé de la FFCB dans les deux dernières années

Ne peut pas siéger à un conseil d'administration d'une association membre (actif ou de soutien) de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique une fois élue